



LICENCES FFA

Saison 2011-2012

Cher Adhérents,

Le montant de la licence FFA pour la saison 2011-2012 a été fixé à :

- 75 euros pour ceux qui veulent participer aux épreuves de cross et de piste (licence compétition F.F.A.)
- 45 euros pour ceux qui n'envisagent que de participer à des épreuves sur route (licence loisir F.F.A.)

Merci de nous transmettre le plus rapidement possible (à l'adresse mentionnée en bas du document ou à un des membres du bureau)

- *un chèque du montant correspondant à l'ordre de BIOT ATHLETIQUE CLUB*
- *un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme récent (moins de 3 mois)*

**ATTENTION ! VOS LICENCES ACTUELLES NE SONT VALABLES QUE
JUSQU'AU 30 AOUT 2011**

**ATTENTION : LE CHANGEMENT DE CATEGORIE D'AGE INTERVIENDRA
AU 1^{er} JANVIER et NON COMME AUPARAVANT AU 1^{er}
SEPTEMBRE**

Bien cordialement

Le Secrétariat
Andres GARCIA / Laurent KOPF